NON!

COLLECTIF NIVERNAIS
CONTRE
L'EXPULSION D'ENFANTS
ET D'ADOLESCENTS SCOLARISES

A l'expulsion d'enfants avec leur famille

Oui ! Au respect de l'intérêt supérieur de l'enfant

(Cf. Convention Internationale des Droits de l'enfant. Art 3)

Diana est une fillette de 11 ans, d'origine arménienne. Souriante, enjouée mais aussi sérieuse et travailleuse, elle a su se faire apprécier de tous, camarades, enseignants mais bien plus largement, de toutes les familles de la communauté chantenoise qui ont été amenées à le rencontrer. Elle s'exprime parfaitement en français . Ses parents sont des personnes discrètes, soucieuses de l'éducation de leur enfant, bien intégrées, qui ont fait l'effort d'apprendre notre langue et sont en mesure de communiquer sans problème.

Ce que nous craignons pour elle :
Un retour au pays qui impliquerait des risques peut-être vitaux pour elle et sa famille, une scolarisation incertaine alors qu'au dire de ses enseignants, il s'agit d'une élève extrêmement sérieuse, motivée et appliquée , la perte de tous les repères sur lesquels, pré-adolescente, elle se (re-)construit.

Nous refusons :

- de la voir, comme cela a récemment été le cas pour une autre famille, quitter le CADA avec ses parents menottés et encadrés de gendarmes, sous les yeux sidérés et effrayés de ses copains et de leurs familles
- de la savoir envoyée en centre de rétention, comme cela a aussi été récemment le cas pour un autre petit garçon, alors que son seul tort est d'« être née quelque part » ...

Nous sollicitons :
Un titre de séjour pour sa famille afin que Diana puisse poursuivre son chemin sereinement, afin que nos enfants n'aient pas à souffrir à nouveau de la disparition brutale d'une amie . Diana et sa famille ne portent tort à personne ; bien au contraire, ils apportent beaucoup et c'est pour nous tous une grande chance de les côtoyer !

NOM	Prénom	Ville	Signature